

Le p'tiou Basseyrain



L'ÉDITO DU MAIRE

Bonjour à toutes et tous,

J'espère que vous avez passé un bel été, marqué par un soleil généreux, après un printemps particulièrement pluvieux. Si ces journées de pluie ont parfois été contraignantes, elles ont été bénéfiques pour la végétation et nos ressources en eau.

Sur le plan national, l'été a été relativement calme après les élections législatives de juillet. Sans entrer dans la polémique, je partage avec vous le constat d'une situation complexe pour notre pays. J'espère sincèrement que nos responsables politiques prendront rapidement des décisions qui iront dans le sens de l'intérêt général et de l'avenir de la France.

Mais revenons à ce qui nous concerne de plus près : la vie de notre commune de Bassy. En cette fin d'été, nous avons eu le plaisir de célébrer la rénovation de la statue de la Vierge de Charmy, ainsi que les aménagements réalisés autour de ce site emblématique. Lors d'une cérémonie conviviale, nous avons pu remercier chaleureusement toutes les personnes impliquées dans ce projet, ainsi que les généreux donateurs.

Concernant la construction du nouveau bâtiment communal, je suis heureux de vous informer que les travaux avancent bien. Le gros œuvre est maintenant achevé, et nous entamons les aménagements intérieurs. Une commission municipale est en cours de création pour établir le règlement d'utilisation et la gestion des salles. Nous faisons tout pour répondre aux nombreuses demandes de réservation déjà en attente. Nous espérons être en mesure de vous proposer un calendrier prévisionnel d'utilisation pour l'année 2025 très prochainement.

Je suis également ravi de vous annoncer que, depuis début septembre, la nouvelle aire de jeux est ouverte et accessible à tous les enfants de Bassy. Leur patience a été largement récompensée, et j'espère qu'ils profiteront pleinement de ce nouvel espace de divertissement.

Enfin, septembre marque le retour à l'école pour nos enfants. C'est avec plaisir que nous retrouvons Célia FERTÉ, institutrice et directrice, accompagnée d'un nouvel enseignant, Adrien FEVRE. La rentrée s'est déroulée dans de très bonnes conditions, et je leur souhaite une année scolaire pleine de succès.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée, et une agréable lecture de ce bulletin municipal.



Rémi PONCET, Maire de BASSY

CÉLÉBRATION DE FIN DES TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT À CHARMY

Le samedi 31 août, une cérémonie a été organisée à Charmy pour marquer la fin des travaux d'embellissement réalisés au cours des derniers mois sur la statue de la Vierge et sur son site d'implantation. Une cinquantaine de personnes ont assisté à cette célébration. Le Père Vincent ROSSAT, dont c'était le dernier jour dans la paroisse, a également procédé à une bénédiction de la statue.

Pour rappel, les travaux sur la statue avaient débuté l'été dernier, avec l'intervention de M. Jean-Baptiste BOURRET, artisan à Frangy. Leur montant de 2 200 € HT avait été intégralement financé grâce à la souscription lancée avec la Fondation du Patrimoine en juin 2023, dans le cadre d'un avenant à la Convention portant initialement sur la seule restauration du tableau « L'Annonciation ».



Les acteurs de la rénovation et de la bénédiction de la statue

Une fois ces travaux achevés, la suite des aménagements a pu être engagée au cours du printemps, avec l'installation de bancs, et la plantation d'arbustes et de plantes vivaces. Enfin, un panneau d'information, d'un montant de 300 € environ financé grâce au reliquat de la cagnotte du concert d'hiver organisé en décembre 2022, a été apposé à l'entrée du chemin menant à la statue. Il retrace l'histoire de la Vierge de Charmy, et incite les promeneurs à venir se recueillir auprès d'elle, ou simplement à profiter de la quiétude du lieu et du superbe panorama qu'il nous offre.

Nous remercions toutes les personnes qui ont permis de sauvegarder ce patrimoine.



Le panneau de présentation, implanté à l'entrée du site

RENTRÉE SCOLAIRE À L'ÉCOLE DE BASSY

Après le temps des maillots de bain et des lunettes de soleil, voici venu celui des cahiers et des stylos ! Le lundi 2 septembre, les 166 écoliers inscrits au Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Bassy-Challonges-Usinens ont repris le chemin des écoles, soit 14 élèves de moins qu'en 2023.

À Bassy, 47 écoliers ont été répartis en deux classes : 24 en CP/CE1 qui suivront les cours de Mme Célia FERTÉ, par ailleurs directrice, et 23 en CE1/CE2 qui auront comme enseignant M. Adrien FEVRE, remplaçant de Mme Aude ROSA-BRUSIN, et que nous accueillons avec plaisir à Bassy. Nous souhaitons donc une excellente année scolaire à tous les écoliers, à leurs enseignants, à tous les agents du SIVU scolaire, ainsi qu'aux collégiens, lycéens et étudiants originaires de la commune.



M. FEVRE et Mme FERTÉ, enseignants à l'école de Bassy

PROBLÈMES DE STATIONNEMENT DANS LE CHEF-LIEU

Malgré l'entrée en vigueur du règlement de stationnement en février 2023, des véhicules mal garés sont encore signalés dans le Chef-lieu, en particulier le long de la Route du Château.

Nous remercions les propriétaires des voitures concernées de bien vouloir faire l'effort de se garer sur les places prévues à cet effet, et non sur les trottoirs. La sécurité des piétons, notamment des enfants, en dépend.

Pour rappel, le règlement prévoit la possibilité de mettre en fourrière les véhicules en stationnement gênant ou dangereux.



OUVERTURE DE LA MAISON MÉDICALE DE SEYSSSEL

La Maison de santé du Pays de Seyssel a ouvert ses portes le 1^{er} juillet 2024. Composée de 10 locaux professionnels pour une surface totale de 320 m², elle offre un environnement propice à la collaboration entre les différents acteurs de santé.

À ce jour, elle accueille plusieurs professionnels de santé, dont :

- une orthophoniste : Mme Delphine HAMMEL
- une étiope : Mme Elina RENDU
- une psychologue pour enfants, adolescents et adultes : Mme Corine DENIS
- une psychologue pour grands adolescents et adultes : Mme Sandrine DEODATI
- une neuropsychologue : Mme Marine JO-NARD
- trois infirmiers : Mme Aurélie PERNA, Mme Justine RABATEL et M. David VISCHIONI

Les recherches pour accueillir des médecins généralistes sont toujours en cours. Quant au laboratoire d'analyses médicales, il devrait ouvrir ses portes en fin d'année.

Les coordonnées complètes des praticiens de la Maison de santé du Pays de Seyssel sont consultables sur le site internet de la Communauté de communes (<https://www.usses-et-rhone.fr/18583-maison-de-sante-a-seysssel.htm>), ainsi que sur le site internet de Bassy (rubrique infos pratiques/ services de santé).



À la Maison de santé de Chêne-en-Semine, le cabinet infirmier installé à la Maison de vie 1 (située 170, route de Marsin), qui avait fermé ses portes en décembre 2022, a été repris par deux infirmières. Mme Méryène BOULGANA en place depuis le 9 avril 2024, a été rejointe depuis le 15 mai par Mme Mélissande FANNI.

Leur cabinet est ouvert du lundi au vendredi pour les prises de sang et les autres soins infirmiers, uniquement sur rendez-vous ou lors de la permanence.

Les visites à domicile se font sur prescription médicale.

Le week-end, la continuité de soins est assurée.

Vous pouvez contacter Mme BOULGANA et Mme FANNI au 04 50 10 65 36 ou au 06 13 99 95 77.

FIN DES TRAVAUX DE L'AGORESPACE

C'est avec un immense plaisir que nous vous annonçons l'ouverture de notre nouvelle aire de jeux ! Depuis la rentrée, les enfants de Bassy et les élèves de l'école peuvent profiter de cette nouvelle structure conçue pour offrir un espace sécurisé. Cette aire de jeux s'intègre harmonieusement dans l'ensemble formé par l'école, la cantine et la salle communale, créant ainsi un véritable pôle de convivialité pour nos enfants.

Nous tenons à remercier les enfants et leurs parents d'avoir fait preuve de patience durant les travaux. Nous sommes convaincus que ce nouvel espace de jeu apportera beaucoup de joie et de moments partagés à notre communauté.

Par ailleurs, un chemin d'accès reliant l'école à l'Agorespace a été aménagé pour permettre aux enfants de se rendre facilement d'un espace à l'autre en toute sécurité. Nous vous rappelons l'importance de respecter ce chemin ainsi que les barrières interdisant l'accès au chantier du bâtiment communal. La sécurité des enfants est notre priorité, et nous comptons sur votre vigilance.



L'Agorespace achevé

POINT D'ÉTAPE SUR LES TRAVAUX DU BÂTIMENT COMMUNAL

La construction du bâtiment communal a beaucoup progressé ces dernières semaines : la toiture et l'isolation sous toiture ont été entièrement réalisées, et toutes les portes extérieures ont été installées, permettant de sécuriser l'ensemble de la structure. Le bâtiment est désormais "hors d'eau" et complètement fermé.

Depuis début septembre, les travaux d'isolation extérieure ont commencé : cette phase est essentielle pour améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment, en cohérence avec notre engagement pour un développement durable.

À l'intérieur, les choses avancent également à grands pas. Tous les corps de métier impliqués dans la réalisation des finitions sont désormais sur place, sous la supervision du maître d'ouvrage. L'aménagement intérieur prendra forme dans les semaines à venir, avec une attention particulière portée à la qualité et au respect des délais. Nous sommes sur la bonne voie !



La construction du bâtiment communal a bien avancé

TRAVAUX DE VOIRIE

Comme chaque année, nous avons procédé à des travaux pour améliorer la qualité et la sécurité de nos routes. Cette année, nos efforts se sont concentrés sur les routes de Choux et de Châtel, en raison de l'usure de leur revêtement.

Les travaux ont consisté en un reprofilage partiel des routes, permettant de redonner une meilleure forme à la chaussée et de corriger les déformations. Un enduit bicouche gravillonné, une technique efficace pour combler les fissures et imperméabiliser la surface, a été appliqué. Cette méthode permet de renforcer la résistance des routes aux intempéries, prolongeant ainsi leur durée de vie tout en offrant une meilleure adhérence pour les véhicules.

En complément, des reprises ciblées ont été réalisées en d'autres secteurs de la commune.

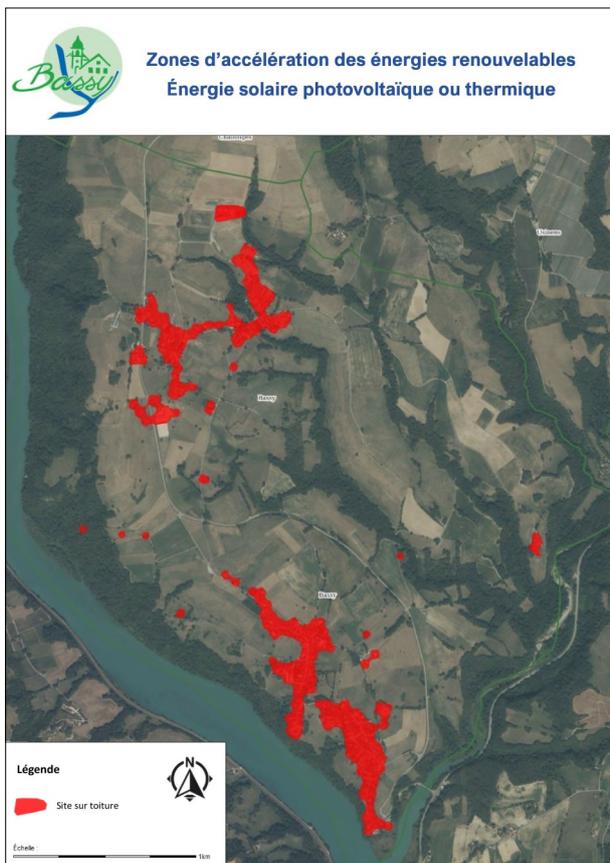
BILAN DE LA CONCERTATION SUR LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Comme annoncé dans le précédent bulletin, le public a été consulté sur les zones d'accélération des énergies renouvelables proposées par le Conseil municipal. Cette concertation s'est déroulée du 21 juin au 5 juillet, période pendant laquelle une notice explicative complétée d'éléments cartographiques a été mise à disposition en Mairie et sur le site internet communal.

Lors de cette concertation, une seule contribution a été déposée par courrier en Mairie, visant spécifiquement la zone dédiée à la production de biométhane. Les éléments mis en avant dans cette contribution concernaient principalement des aspects liés à la gestion du site et des produits issus de la méthanisation.

Or, ces points relèvent de la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE 2781) et de la directive Nitrates. Ils ne sont donc pas liés à la délimitation de la zone d'accélération qui, rappelons-le, n'équivaut pas à une autorisation automatique pour les projets, ni à un assouplissement de la réglementation.

Le Conseil municipal a donc délibéré sur les zones d'accélération d'énergies renouvelables de la façon suivante :



Les toitures ont été retenues comme zones d'accélération pour l'énergie solaire photovoltaïque ou thermique



- Énergie solaire photovoltaïque ou thermique

La Commune propose le classement de l'ensemble des toitures des bâtiments existants et à venir (habitations, bâtiments agricoles, équipements publics...) en tant que zone d'accélération, quel que soit le zonage du document d'urbanisme dans lequel ces bâtiments sont situés : zone U (zone urbaine), zone AU (zone à urbaniser) et le bâti disséminé en zone A (zone agricole) et N (zone naturelle).

- Production de biométhane

La Commune propose d'inscrire le site d'implantation actuel de l'unité de méthanisation en zone d'accélération de production de biométhane.

- Géothermie de surface

La Commune propose d'inscrire l'ensemble du territoire communal en zone d'accélération d'énergie issue de la géothermie de surface.

- Autres formes d'énergie renouvelable

La Commune n'a pas identifié de zone d'accélération pour les énergies éolienne, hydroélectrique, ou issue de la géothermie profonde.

Ces éléments doivent être transmis d'ici le 31 octobre au référent territorial désigné par le Préfet, pour être intégrés sur le portail cartographique national.

INTERVENTION DU SIVALOR AU COMITÉ ENVIRONNEMENT

Pour sensibiliser sur le tri des déchets, le SIVALOR a été sollicité afin d'intervenir lors de la réunion du Comité environnement qui a eu lieu le 3 juillet. Le but de cette intervention était de consolider les connaissances des participants en matière de tri sélectif, afin que chacun puisse ensuite relayer l'information et les bons gestes à adopter auprès de la population.

Le Monde allant vert s'était joint à l'initiative de la Commune, et avait communiqué sur cette intervention auprès de ses adhérents. Au total 16 personnes ont assisté à la présentation de Mme WOUTERS, qui a pris la forme d'un quizz sur la façon dont certains objets devaient être jetés (ordures ménagères ou tri sélectif).



Lors de l'intervention du SIVALOR

Plusieurs gestes à retenir :

- Les poubelles d'ordures ménagères partent directement à l'incinérateur. **Il faut donc impérativement que les déchets recyclables soient mis dans les conteneurs jaunes.** S'ils sont mis dans les poubelles d'ordures ménagères résiduelles, personne ne les triera.
- **Les verres qui servent à boire** ou « verres culinaires », de même que toute la vaisselle en verre fin (assiettes, verres à pied, flûtes, verrines, etc...) **ne se recyclent pas**, car ils ont un point de fusion et une composition chimique différents de ceux des bouteilles et des bocaux. Il ne faut donc pas les mettre dans les conteneurs à verre, destinés au recyclage, mais dans la poubelle classique, avec les ordures ménagères.
- **Il n'est pas nécessaire de nettoyer les emballages** en plastique, métal ou papier avant de les jeter dans le bac de recyclage. De même, pots et bouteilles en verre se déposent, eux aussi, dans leur bac sans avoir besoin de passer sous le robinet.
- **Il n'est pas besoin d'aplatir les bouteilles en plastique.** Certes, ce geste permet de gagner un peu de place dans la poubelle de tri, mais n'a aucun avantage pour le recyclage, voire peut compliquer leur identification dans le centre de tri.
- **N'imbriguez surtout pas vos déchets** les uns dans les autres, au risque de compliquer la tâche des machines réalisant le tri de manière automatisée.

Pour plus d'informations sur les bons gestes, connectez-vous sur le site du SIVALOR : <https://www.sivalor.org/je-trie/>

PROBLÈMES LORS DE LA COLLECTE DU TRI SÉLECTIF

Au cours de l'été, des difficultés de collecte des conteneurs de tri ont été remontées sur l'ensemble de la Communauté de communes, dont Bassy. Cette situation exceptionnelle s'expliquait notamment par les difficultés (moyens matériels et humains) rencontrées par le prestataire en charge de la collecte, accentuées par la période estivale.

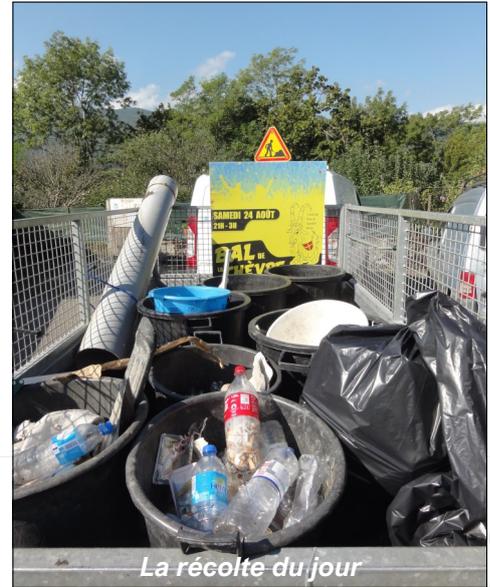
Dans ce cas de figure, nous rappelons qu'il **NE FAUT PAS** déposer les emballages aux pieds des conteneurs, pour ne pas accentuer les désagréments. Merci d'avoir fait preuve de patience face à cette situation anormale.



JOURNÉE DE NETTOYAGE DE LA PLANÈTE

Depuis maintenant trois ans, notre Commune participe à la Journée mondiale de nettoyage de la planète (World Clean Up Day), organisée cette année le samedi 21 septembre. L'occasion de repasser le long des voies communales, des chemins et de la route départementale RD14 pour les débarrasser des débris habituels (paquets de cigarette, mégots, canettes...).

La récolte a été sensiblement égale à celle du printemps dernier (un peu plus de 200 l. de déchets récupérés). Elle aurait sans doute (et malheureusement) dû être plus importante : il est en effet probable que des débris dissimulés par les herbes hautes des talus et des fossés de la RD14 n'aient pas été ramassés. Mais ce n'est que partie remise : ils le seront lors de la session de nettoyage du printemps prochain.



La récolte du jour



Une partie des participants

Nous remercions donc chaleureusement les 17 participants qui sont venus nous rejoindre pour cette action écocitoyenne, comme d'habitude conclue autour d'un apéritif déjeunatoire. Et nous avons une pensée pour trois des piliers de ces matinées participatives : Josette ROCHAS, Philippe CASTELLO et Gérard LAPERRIÈRE, qui n'ont pu être des nôtres et à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

Message à ceux qui jettent négligemment leur mégot par la fenêtre de leur voiture :

Certes, vous n'avez pas de cendrier dans votre voiture ou votre fourgon. Mais savez-vous qu'un filtre de cigarette peut mettre jusqu'à 12 ans pour se dégrader complètement dans la nature ?

Il existe pourtant un moyen simple d'y remédier : en vous procurant un cendrier de poche, pour un prix modique (certains coûtent moins de 1 €). Un investissement équivalent au prix d'un café, qui vous permet de passer de vil pollueur à citoyen responsable, c'est plutôt rentable non ?



TRAVAUX D'ÉLAGAGE DE R.T.E.

Des travaux d'élagage et d'abattage ont été planifiés sur Bassy par le Réseau de Transport d'Électricité (R.T.E.) sur la période allant du 15 août au 15 novembre.

Le but de cette intervention est d'assurer le bon fonctionnement de la ligne haute tension Arlod-Génissiat-Seyssel, et la sécurité des personnes aux abords de ces ouvrages.

Sont notamment concernées par ces travaux d'élagage les parties basses de la Grande Craze et de la Petite Craze, en amont de leur confluence avec les Usses.

JOURNÉE DU PATRIMOINE : RECONNECTONS-NOUS À NOS RÉSEAUX

Pour cette nouvelle édition des Journées du patrimoine, dont le thème était « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions », la Commune de Bassy a proposé le dimanche 22 septembre après-midi une balade intitulée « Traces naturelles et routes anciennes : reconnectons-nous à nos réseaux ».

En dépit d'une météo très instable et, par moments, franchement humide, quelques 25 participants ont parcouru tout ou partie du tracé long de 6,2 km, permettant de passer en revue les différents types de réseaux qui ont marqué ou marquent encore le paysage basseyran.

Le réseau d'infrastructures tout d'abord, composé de l'ancien Port du Regonfle, du Pont de Bassy, des Ponts de la Craze et des anciens chemins de Bassy et Veytrens, a été abordé comme vestige du riche passé commercial de la Commune.



L'histoire du Regonfle a été abordée depuis le cimetière



Les trames vertes et bleues évoquées depuis le ruisseau de la Craze

Des questions permettant de gagner des friandises, et les commentaires toujours très pertinents de Pierrot LONGERAY, l'un des doyens de la commune, sont venus agrémenter les explications des différents intervenants, de l'avis de tous très intéressantes.

Les trames vertes et bleues qui concentrent une grande partie de la richesse faunistique et floristique de notre territoire, ont aussi été explicitées. Un exposé portant plus particulièrement sur les arbres nous a permis de les découvrir à la fois hyper-sensibles et ultra-connectés, et en constante interaction avec leur environnement.



Lors de l'exposé sur les arbres



Au Vieux Lavu

Pour conclure cette après-midi à la fois ludique et instructive, un goûter a été offert à tous les participants.

La Municipalité remercie toutes les personnes qui se sont impliquées dans l'organisation de cette manifestation, et les participants pour l'intérêt témoigné envers notre Commune, et notamment son patrimoine que nous ne cessons de valoriser.

LA RIVIÈRE DES USSES EN MANQUE D'EAU

Bien que le printemps et le début d'été aient été marqués par de nombreux épisodes pluvieux, certains cours d'eau ont souffert de la raréfaction des précipitations dans la deuxième partie de l'été. C'est le cas notamment des Ussees qui, sur les 500 premiers mètres de leur cours, se sont retrouvées à sec.

Plusieurs causes sont avancées pour comprendre cette situation : la nature calcaire du Salève, où les Ussees prennent leur source, qui explique une restitution très rapide de l'eau dans le milieu naturel, la raréfaction des épisodes neigeux pourvoyeurs d'eau au moment de la fonte, l'urbanisation croissante, l'assèchement des zones humides...



*La source des Ussees était à sec à la mi-août
(crédit photo : Maurice SUBLET)*

Certes, contrairement aux années 2022 et 2023, aucune mesure de restriction n'a été mise en œuvre cet été quant à l'usage de l'eau sur le bassin versant des Ussees. Mais nous aurions légitimement pu penser que l'abondance des pluies enregistrées lors des crues de décembre 2023 et en début d'année nous préserve de la situation de pénurie d'eau rencontrée à la mi-août en certains points de la rivière.

C'est pourquoi, à compter du 13 août 2024, le bassin versant des Ussees, et l'ensemble du département de la Haute-Savoie, ont été placés en vigilance sécheresse, afin d'inciter l'ensemble des acteurs (particuliers, entreprises, et collectivités) à faire des efforts pour économiser l'eau. En adaptant quelques gestes simples dans notre vie quotidienne, il est possible de réduire notre consommation d'eau et, ainsi, de retarder la mise en œuvre des mesures de restrictions. La ressource en eau reste précieuse, et sa maîtrise plus que jamais indispensable.

EXPO-PHOTO ITINÉRANTE : ICI COULAIT UNE RIVIÈRE, LES USSEES

Une exposition de photos itinérante, intitulée « Ici coulait une rivière, les Ussees », a été présentée en plein air tout au long de l'été - et jusqu'au 10 octobre - par le Syndicat de rivière les Ussees et Sylvain LEURENT, auteur-photographe, dans cinq villes du bassin versant des Ussees.

Composée de 20 grands panneaux de 1,50 mètre par 1,30 mètre, l'exposition est issue de différentes séries créées par l'exposant. Installés dans l'espace public, à la vue du plus grand nombre, ces clichés invitent à réfléchir sur différents thèmes : fragilité de notre rivière Les Ussees, augmentation de la population, contraintes naturelles du territoire, consommation quotidienne d'eau, présence d'espèces rares et protégées.



*Vernissage de l'exposition à Seyssel,
le 28 juin*

L'exposition a aussi pour objectifs d'inciter aux changements de comportement pour tendre vers plus de sobriété, et de mettre en valeur la concertation et le dialogue territorial comme moteurs de solidarité entre les sources des Ussees et sa confluence avec le Rhône.

Après avoir fait escale à Seyssel, Cruseilles, La Balme de Sillingy et Jonzier-Épagny, l'exposition est de retour sur le territoire d'Ussees et Rhône jusqu'au 10 octobre, à Frangy.

CHRONIQUE SAUVAGE : LES INSECTES RARES - Episode 2

Les soirées d'été réservent bien des observations inattendues. Entre chien et loup, des butineurs crépusculaires aux allures de colibri viennent se nourrir du nectar que les pollinisateurs diurnes ont bien voulu leur laisser ; dans la nature, tout est équilibre... Parmi ces créatures noctambules plus insaisissables que réellement rares, des papillons de nuit survolent nos plates-bandes à une vitesse imbattable : à presque 100 mouvements par seconde, ils n'ont rien à envier aux oiseaux-mouches ! Ils n'ont même pas besoin de se poser pour se nourrir !

Du moro-sphinx qui est le représentant le plus connu à ses cousins les sphinx du liseron ou tête de mort, 24 espèces de ce groupe existent en France, et finissent d'emprunter le vocable des oiseaux en étant souvent migrateurs. C'est le cas du Sphinx tête de mort, qui vient d'Afrique chaque année, et qui nous intéresse ce trimestre. Quelle ne fut pas notre surprise lorsqu'un jour de juillet, Françoise BONNET nous apportât une chenille géante que je n'avais jamais observée jusqu'alors ! Le temps d'ouvrir notre ouvrage de référence sur les papillons et leurs chenilles : pas de doute, il s'agit de la plus grosse chenille de France, atteignant jusqu'à 15cm de long et qui consomme, de juillet à octobre, le feuillage de certains légumes, dont les pommes de terre qui contiennent des alcaloïdes toxiques. Encore une bestiole qui ne va pas se faire des amis... Les larves absorbent ces toxines et deviennent toxiques pour les prédateurs. La chenille se développe alors tranquillement sur les plantes en 3-4 semaines, puis se nymphose dans le sol pour devenir adulte : un grand papillon qui, si possible, entame son vol de retour vers le sud. Mais avant son long voyage, il tente de se fortifier avec des jus de plantes et du miel qu'il n'hésitera pas à chercher au cœur même de la ruche (sans affecter la vie des abeilles).

Cette espèce capitalise les records puisqu'il s'agit du papillon de nuit le plus rapide au monde, pouvant voler jusqu'à près de 50km/h ! C'est aussi le papillon européen le plus grand et le plus lourd, jusqu'à 15g pour la femelle adulte ! Son nom, *Acherontia atropos*, fait référence à la mythologie grecque dans laquelle l'Achéron, fleuve de l'enfer, devait être traversé pour atteindre le séjour des morts. Quant à Atropos, elle est, des trois Parques, la divinité chargée de couper le fil de la vie, de quoi se faire une réputation d'insecte de mauvaise augure ! Pour ajouter à la bizarrerie de l'animal,



Photo : Anne DEJEAN

La posture de repos des chenilles faisant penser au sphinx de l'Egypte ancienne lui a donné son nom. Celle-ci a retrouvé le jardin de Françoise BONNET, merci à elle !



Photo : lepinet.fr

Avec sa tâche en forme de crâne, ses ailes pouvant atteindre 10 cm de long, ce papillon est sujet de légendes, comme l'exalte encore aujourd'hui l'affiche du film « Le silence des agneaux ».

lorsqu'il est dérangé ou stressé par un danger, le sphinx tête de mort émet un cri en expirant violemment l'air à travers une fissure étroite située dans son appareil buccal, la vibration très sonore peut être entendue jusqu'à une quarantaine de mètres !

Les sphinx se portent mal, comme la majorité des papillons des espaces agricoles. Ces espèces ne doivent leur salut qu'à notre vigilance à ne pas faucher les bords de routes ou nos jardins n'importe quand et n'importe comment, ces espaces restent le dernier refuge de vie, là où la plante hôte demeure : saules marsault, épilobes, valérianes, scabieuses... Ils comptent sur vous.

Anne DEJEAN

LA FEUILLE DU MONDE ALLANT VERT

Opération 1000 arbres.

Initiée lors de l'Assemblée générale de septembre 2022, l'opération va rentrer cet automne dans sa première phase de réalisation, avec la plantation de 1000 arbres et arbustes. Après une période de réflexion, d'études et de communication, notre opération a obtenu l'aval et le soutien de nombreux partenaires : institutionnels, entreprises, associations, écoles... Les opérations de plantation commenceront après le 15 novembre. Un calendrier sera établi pour les différents intervenants.



Croisières vertes.

Comme en 2023, Le monde allant vert a participé à l'animation de deux croisières vertes avec Bateau canal, à Chanaz. L'occasion pour les passagers de découvrir les paysages du canal de Savières et du nord du lac du Bourget, mais aussi la flore et la faune de ces milieux humides particuliers entre canal, roselières et lac. Le tout agrémenté des commentaires historiques et quelquefois humoristiques de Yann Lefebvre, le capitaine. Merci aux animateurs Catherine et Gérard qui ont commenté la sortie du 7 juillet, et Anne et Manu celle du 25 août. De nombreux adhérents ont participé à cette dernière.



Forum des associations.

Notre association a participé, le 7 septembre, au forum des associations organisé par la Mairie de Seyssel. C'est toujours un moyen privilégié pour faire connaître notre association et les animations qu'elle propose, mais aussi pour garder ou renouer le contact avec nos adhérents fidèles. C'est aussi l'occasion de nouer de nouveaux partenariats avec d'autres associations.

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le vendredi 27 septembre 2024 à 20h00 à la salle communale de Bassy. Nous vous en ferons un bref compte-rendu dans le prochain numéro du P'tiou Basseyrans.

Troc plantes d'automne

Le premier troc plantes d'automne organisé en octobre 2023 ayant connu son petit succès, il a été décidé de le renouveler cette année. Il aura lieu le samedi 19 octobre de 14h00 à 17h00, au chef-lieu de Bassy (lieu à préciser). Cette manifestation est ouverte à tous, adhérents de l'association ou non. Venez apporter et échanger vos végétaux gratuitement !

Pour toute information sur l'association, contactez nous par mail : info.asso@lemondeallantvert.fr.

Bonne saison de plantations !

Le comité du Monde Allant Vert

DES NOUVELLES DE BASSY SOPHRO



BASSY SOPHRO
DEVELOPPEMENT PERSONNEL

BASSY SOPHRO se poursuit en 2024/2025. Les séances reprendront sitôt après l'Assemblée générale qui, pour rappel, aura lieu le 09 octobre 2024 dès 18h30. Ce sera l'occasion de retrouver les adhérents de longue date et les nouveaux venus. Nous fixerons le calendrier, le montant des cotisations, le renouvellement du bureau...

En juillet, une intervenante nous a proposé un « bain sonore » avec bols tibétains et bols de cristal qui a eu un vif succès, avec le désir de renouveler l'expérience durant l'année à venir.

Marie sera toujours notre sophrologue. N'hésitez pas à nous rejoindre. Une séance de découverte vous sera proposée gracieusement (date définie à l'AG). Contact: sophrologie.mm@gmail.com

Brigitte MÉTRAL



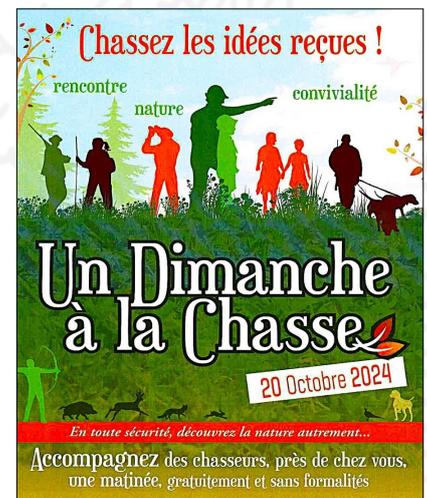
LE MOT DE L'ACCA

Bonjour à toutes et à tous,

Cet été encore, les sangliers ont causé de nombreux dégâts dans les champs de maïs, culture dont ils sont très friands. À Bassy, lors du parcage d'un champ situé en aval de l'Arbépin pour le protéger de leur intrusion, une quinzaine de sangliers ont été repérés. Leur présence en grand nombre a conduit à l'organisation d'une cellule de crise, débouchant elle-même sur la prise d'un arrêté d'ouverture anticipée de la chasse au sanglier par la Direction Départementale des Territoires. Entre le 6 août et le 8 septembre, date d'ouverture générale de la chasse, les chasseurs ont ainsi pu abattre 3 sangliers sur Usinens et un sur Bassy.

Pour rappel, les associations communales de chasse agréées participent au financement des dégâts causés par les sangliers (et les autres espèces) via la « contribution territoire dégâts ». Cette contribution, qui correspond à un pourcentage des dégâts évalués sur le territoire de l'ACCA et de ceux enregistrés à l'échelle du Pays cynégétique de la Semine, représente chaque année plusieurs centaines d'euros (plus de 200 € en moyenne sur les trois dernières années). Les dégâts de 2024 étant relativement importants, la contribution territoire dégâts qui sera payée en 2025 devrait être très élevée.

La saison de chasse a quant à elle démarré le dimanche 8 septembre. Pour cette nouvelle campagne, les chasseurs de Bassy (au nombre de 15) et ceux d'Usinens (au nombre de 25) ont décidé de se retrouver le samedi et le dimanche alternativement sur chacune des deux communes. Les personnes intéressées pour découvrir notre passion pourront se joindre à nous lors du « dimanche à la chasse », qui aura lieu le 20 octobre. À bientôt,



Lucas SOURZAC et toute son équipe

LE MOT DU CBL



Les soirées « ApéRosés » du Vendredi

Cette année, 3 soirées ApéRosé ont été organisées dans le Parc de la mairie : une première, en musique, le 7 juin (dont nous avons déjà parlé), une seconde le 28 juin, avant de clôturer la saison estivale le Vendredi 30 août.

Une dernière soirée qui, à notre grande surprise, a été un très grand succès. Habituellement, nous terminons la saison par une soirée plutôt calme, mais cette année grand nombre d'entre vous nous ont rejoints dans le Parc de la Mairie pour cette dernière édition, et nous avons eu le plaisir de voir beaucoup de nouvelles personnes qui ont découvert et apprécié notre concept ApéRosé. Toutes générations confondues se retrouvent dans une ambiance festive et conviviale, et nous sommes ravis de ce succès.



Nous vous donnons donc rendez-vous l'été prochain pour poursuivre sur cette lancée. On compte sur vous et on vous remercie pour votre enthousiasme !

Prochainement notre Assemblée Générale

Notre prochaine Assemblée générale se tiendra le **Vendredi 18 octobre, dès 20h**, à la salle communale. Lors cette soirée, nous vous présenterons le bilan moral et financier de notre association, et procéderons à l'élection du conseil d'administration.

Nous avons, l'an passé, eu de nouvelles recrues, qui ont été à pied d'œuvre toute l'année pour vous proposer des festivités, mais nous sommes toujours en recherche de nouveaux membres.

Peut-être **VOUS**, qui aimeriez revoir le vide grenier dans votre village, ou apporter votre savoir-faire culinaire dans une nouvelle manifestation, ou bien **VOUS** qui souhaitez devenir un pro de l'ouverture des bouteilles de rosé....?

Donc rendez-vous le 18 octobre pour nous rencontrer, nous partager vos idées, et bien sûr, pour quoi pas, nous rejoindre dans l'association. Le verre de l'amitié sera servi à l'issue de notre assemblée générale.



Prochaines animations

À ce jour, rien n'est encore fixé pour la fin d'année.

Nous devons nous réunir pour parler du Noël des enfants de Bassy, et du défilé de tracteurs décorés organisé par les Jeunes Agriculteurs (date non définie à ce jour).

Nous vous invitons à surveiller l'affichage public et à vous rendre sur le site internet de la mairie de Bassy où vous pourrez retrouver nos publications.

Remerciements

Merci à vous tous, participants, bénévoles, élus pour votre aide et vos encouragements.

Merci également à l'ACCA de Bassy pour leur contribution qui nous permet d'organiser nos manifestations ce dernier semestre.

L'équipe du CBL

LA RÉCRÉ DU P'TIOU

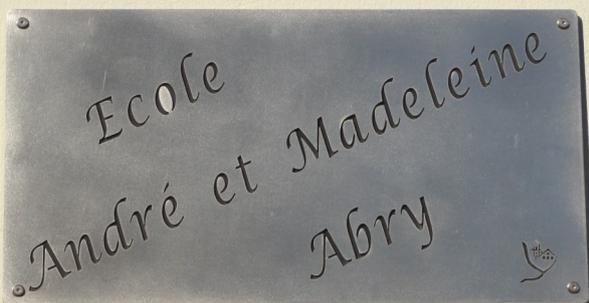
C'est la rentrée !

Le lundi 2 septembre a sonné la fin des vacances pour tous les élèves de l'école de Bassy. Dans la cour de l'école, Adrien et Célia, les enseignants, ont accueilli les 47 enfants scolarisés en CP, CE1 et CE2. Joie des retrouvailles pour certains, quelques larmes au moment des séparations pour d'autres... vite envolées par l'excitation de découvrir sa nouvelle classe.



Les élèves de la classe de CP/CE1 ont découvert leur nouvelle école, et ont travaillé sur l'origine de son nom : « *André et Madeleine ABRY* ».

Ils ont aussi découvert le nouveau terrain de sport, qui promet de belles séances d'éducation physique et de jeux en équipe !



Les CE1/CE2 ont commencé l'année par une expérience scientifique sur les changements d'état de l'eau. Après avoir construit des bateaux à l'aide de matériaux recyclés (morceaux de paille...) et de glaçons, ils ont filmé puis observé sur grand écran à quelle vitesse l'eau passait de sa forme solide à sa forme liquide.

Les CE1/CE2 ont aussi testé le nouveau terrain de sport : entraînement intensif en course longue pour le cross de fin de période !



Nous nous sommes déjà bien appropriés le nouveau terrain de sport !

A bientôt pour des nouvelles de l'école !

Les élèves de l'école de Bassy

RENCONTRE AVEC MME SOPHIE DEREYMEZ

Son patronyme est indissociable de l'Histoire récente de Bassy : Sophie DEREYMEZ compte en effet plusieurs élus de la Commune dans sa famille. Toutefois, c'est davantage sa vision de Bassy pour les années à venir que le désir de s'inscrire dans la lignée de ses aïeux qui explique son engagement au service de ses concitoyens.

À l'instar de plusieurs conseillers, Sophie est issue d'une famille installée à Bassy depuis des générations. Plusieurs de ses membres ont été élus municipaux par le passé : son arrière-grand-père Léon a été maire de Bassy entre 1921 et 1932, et son grand-père Jean a également occupé la fonction entre 1945 et 1970. Son père Bernard et son oncle Léon ont aussi été élus conseillers. *"On me parle souvent de mon grand-père Jean, qui a été maire pendant de longues années. Mais je n'en ai aucun souvenir : j'avais à peine un mois lorsqu'il est décédé".*

Sophie passe son enfance à Bassy dont elle fréquente l'école communale. Elle continue son cursus au collège de Seyssel et au lycée de Bellegarde-sur-Valsérine, où elle obtient son baccalauréat. Dans la foulée, elle part étudier à l'Université de Saint-Étienne dont elle ressort diplômée d'Histoire. Son parcours professionnel la conduit ensuite à Beaune, où elle travaille dans une galerie d'art, puis à Poligny dans le Jura.



En 2017, Sophie revient s'installer à Bassy comme bouquiniste : d'abord par correspondance, puis dans une boutique en 2022, "Les occases du Sanglier rieur", située 49 rue de la République à Bellegarde. Elle participe également à des salons (livres, BD ou disques) une grande partie des week-ends, d'où son emploi du temps bien chargé : *"je regrette de ne pas pouvoir participer davantage à la vie associative de Bassy, qui se passe essentiellement le week-end, et soutenir ceux qui se mobilisent pour faire vivre le village".* Néanmoins, lorsqu'elle est sollicitée en 2020 pour se présenter aux élections municipales, elle se dit : *"pourquoi pas ? Bien que plusieurs membres de ma famille aient été élus auparavant, je ne connaissais pas le fonctionnement d'un conseil municipal. Mais j'étais convaincue que cela pourrait me donner une ouverture supplémentaire sur la vie locale".*

Une fois élue, Sophie s'investit particulièrement sur les sujets en lien avec le social. Elle est mobilisée en 2020 pendant la crise COVID pour faire les courses des personnes âgées, et participe à l'organisation des sorties annuelles des seniors. Son attachement à Bassy la pousse aussi à s'inquiéter de l'avenir de la commune : *"Il faut préserver Bassy, pour éviter que la commune ne devienne une cité dortoir".* Les projets structurants comme la future salle des fêtes, *"qui marquera la vie de Bassy pendant des années"*, et les travaux d'embellissement vont selon elle dans ce sens.

Certains aspects de la vie municipale la laissent plus perplexe. Les transferts de compétences à la Communauté de communes lui font craindre que la Commune ne devienne, à terme, une *"coquille vide"*. Sophie ne se doutait pas non plus de l'importance du temps consacré à la gestion des incivilités : *"j'ai une très grande reconnaissance pour nos employés municipaux (Pierre BOSONIN en particulier) et leur travail parfois ingrat, alourdi par l'absence de savoir-vivre de quelques-uns."*

Mais c'est aussi le lieu de belles rencontres : *"j'apprécie le dévouement de Rémi PONCET et des autres conseillers pour la Commune. Et j'adresse un coup de chapeau à Laurent MALCAYRAN et à l'équipe du P'tiou Basseyrans qui contribuent à maintenir un lien intergénérationnel et à préserver la vie de village via ce bulletin".*

Quant à son coin préféré de la commune, il s'agit du pont de la Craze, *"où j'allais me promener petite avec ma grand-mère. Il est dommage qu'il soit tombé en état d'abandon. Il y aurait une belle restauration à faire ! Peut-être un futur projet pour la Commune dans quelques années ?"*

Merci beaucoup à Sophie pour ce temps d'échange !

ÉTAT CIVIL

◇ **Mariage :**

Mme Céline MAZOYER et **M. Steve LENOIR** se sont dit « oui » devant M. le Maire le vendredi 30 août. Céline, âgée de 34 ans, est serveuse et Steve, âgé de 40 ans, exerce la profession de paysagiste. Ils résident à Veytrens. La municipalité leur adresse toutes ses félicitations.



◇ **Décès :**

Mme Germaine SONGEON, domiciliée au Chef-lieu, est décédée le 29/06/2024 à l'âge de 98 ans.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

1 ^{er} tour			
Inscrits : 324		Mme Magalie LUHO (RN)	108 votes
Votants : 250		Mme Virginie DUBY-MULLER (LR)	87 votes
Exprimés : 247 votes		Mme Dominique LACHENAL (Union gauche)	43 votes
Blancs : 0 bulletin		M. Alexandre GIANESELO (Divers centre)	6 votes
Nuls : 3 bulletins		Mme Barbara LEMMO GAUD (Régionaliste)	2 votes
		Mme Cécile ROCHE (Lutte ouvrière)	1 vote
		M. Jean-Marc LORENZO (Divers)	0 vote
2 nd tour			
Inscrits : 323		Mme Virginie DUBY-MULLER (LR)	131 votes
Votants : 247		Mme Magalie LUHO (RN)	111 votes
Exprimés : 242 votes			
Blancs : 3 bulletins			
Nuls : 2 bulletins			

APPEL À PROJETS JEUNES DE LA M.S.A.

Vous souhaitez mettre en place des actions originales pour dynamiser votre territoire ? Vous êtes un groupe de minimum trois participants, âgés de 13 à 22 ans, assurés à la MSA ou vivant en milieu rural ?

Alors participez à l'appel à projet « jeunes » de la MSA pour, peut-être, remporter une bourse vous permettant de réaliser votre projet, dans les domaines suivants : culture et événements grand public, éducation et exercice de la citoyenneté, lutte contre les violences et les discriminations inclusion des personnes fragiles, prévention en santé, environnement et économie sociale, promotion de l'agriculture.

Contact MSA : Matthieu Payer (06 88 34 37 44). Date limite de candidature : 22 novembre 2024



CONTACT MAIRIE :

Tel : 04 50 59 01 09

Mail : secretariat@bassy.fr

Site internet : www.bassy.fr

Horaires d'ouverture au public :

le mardi et le vendredi de 9h à 12h

Possibilité de prendre rendez-vous avec le Maire en prenant contact directement avec la Mairie.

Rédaction, conception et mise en page :
Comité consultatif Communication